

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2

ANNEXE : Tableau de répartition des honoraires entre cotraitants

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Ville de Guidel
11 Place de Polignac
56520 GUIDEL

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

GROUPEMENT :

DDL Architectes (SARL Cabinet d'Architecture DEBARD, DAVID, LE CORVEC) - Mandataire

Adresse : 16, avenue de La Perrière 56100 LORIENT

Adresse électronique : contact@ddl-architectes.com

Numéro de téléphone : 02 97 21 21 36

Numéro de SIRET : 498 588 060 00018

SAS OUEST STRUCTURES – Cotraitant

Adresse : Métropolis 2 Bât. D – 14, rue du Pâtis Tatelin 35700 RENNES

Adresse électronique : contact@ouest-structures.com

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET : 440 468 866 00031

SAS GUEGUEN PERENNOU – Cotraitant

Adresse : Place Marcel Dassault 56270 PLOEMEUR

Adresse électronique : bet@gueguen-perennou.fr

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET : 508 134 145 00012

SARL ALHYANGE BRETAGNE SUD – Cotraitant

Adresse : 14, rue du Rouz 29900 CONCARNEAU

Adresse électronique : bzh@alhyange.com

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET : 349 139 485 00024

SARL KEGIN INGENIERIE – Cotraitant

Adresse : Bât. Ecodia 33 à 47, avenue René Cassin CS 4000 22108 DINAN CEDEX

Adresse électronique : kegin@kegin-ingenierie.fr

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET : 528 378 359 00097

SARL RACINE CARREE – Cotraitant

Adresse : 7, rue Vauban 56100 LORIENT

Adresse électronique : economistes@racinecarree.fr

Numéro de téléphone :

Numéro de SIRET : 400 638 656 00035

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école maternelle 8 classes (extensible 10 classes), extension-restructuration du restaurant scolaire sur le site de Prat Foën.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **30/03/2016**

■ Date d'affermissement de la tranche conditionnelle : **09/05/2017**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **51 mois.**

■ Rémunération du maître d'œuvre :

- Forfait provisoire de rémunération :

		Forfait provisoire Tranche ferme (€)	Forfait provisoire Tranche conditionnelle affermie (€)	Forfait TF + TC (€)
	Enveloppe financière consacrée aux travaux HT	2 695 000,00		
Mission de base	Taux rémunération	10,58 %	12,94 %	
	Montant HT	285 131,01	37 526,00	322 357 ,01
Mission complémentaire OPC	Montant HT	26 950,00	2 950,00	29 900,00
	Totaux HT	312 081,01	40 476,00	352 557,01
	TVA 20%	62 416,20	8 095,20	70 511,40
	Totaux TTC	374 497,21	48 571,20	423 068,41

- Forfait définitif de rémunération (après avenant 1) :

		Forfait définitif Tranche ferme (€)	Forfait définitif Tranche conditionnelle affermie (€)	Forfait TF + TC (€)
	Estimation définitive du coût des travaux HT	3 796 492,00	347 053,14	
Mission de base	Taux de rémunération	10,58 %	10,58 %	
	Montant HT	401 668,85	36 718,22	438 387,08
Mission complémentaire OPC	Taux de rémunération	1 %	1 %	
	Montant HT	37 964,92	3 470,53	41 435,45
	Totaux HT	439 633,77	40 188,75	479 822,53
	TVA 20%	87 926,75	8 037,75	95 964,50
	Totaux TTC	527 560,53	48 226,50	575 787,03

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de :

- Modifier le programme des ouvrages à réaliser,
- Modifier le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre,
- Modifier le coût de réalisation de référence des travaux,
- Adopter une clause d'abandon de réclamation.

Les documents du marché sont modifiés ou complétés comme suit :

PROGRAMME :

Le programme des ouvrages est modifié comme suit :

Ecole maternelle :

- **Garde-corps de la terrasse de l'étage :**
La hauteur du garde-corps de la terrasse de l'étage initialement prévue à 1,00 m est portée à 1,80 m.
- **Salle de classe n° 07 :**
Le nombre de panneaux d'affichage est ramené de 7 à 4. Il est ajouté 3,60 m de tablettes supplémentaires.

Restaurant scolaire :

- **Réfection de la laverie existante :**
La laverie actuelle de la salle à manger des élèves de l'école élémentaire sera entièrement déconstruite et refaite en raison de l'état très dégradé de ses parois. La réfection sera mise à profit pour améliorer le fonctionnement de l'installation et les conditions de travail du personnel.
- **Salle à manger annexe :**
Le revêtement de sol actuel de la salle à manger annexe sera déposé et remplacé par un revêtement du même type que celui prévu dans la salle à manger des « élémentaires ».
- **Revêtement de sol sous rampe de distribution :**
Le long de la rampe de distribution et en extrémité, le revêtement PVC prévu sous l'emprise du meuble de distribution des repas et de la rampe sera élargi de 70 cm en remplacement du revêtement textile floqué en dalles déjà posé.
- **Réalimentation électrique du restaurant scolaire et des classes « élémentaires » du niveau -1 :**
L'alimentation électrique du restaurant et des classes « élémentaires » du niveau -1 détruite pendant les travaux de démolition en raison de l'absence de plans de l'existant, sera refaite et mise aux normes.

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 4.2 – Calcul de la rémunération

Le tableau de calcul du forfait définitif de la rémunération du maître d'œuvre figurant dans l'avenant n° 1 est remplacé par le tableau ci-dessous :

		Forfait définitif Tranche ferme (€)	Forfait définitif Tranche conditionnelle affermée (€)	Forfait TF + TC (€)
	<i>Estimation définitive du coût des travaux HT</i>	3 796 492,00	347 053,14	
Mission de base	<i>Taux de rémunération</i>	10,58 %	10,58 %	
	<i>Montant HT</i>	401 668,85	36 718,22	438 387,08
Mission complémentaire OPC	<i>Taux de rémunération</i>	1 %	1 %	

	Montant HT	37 964,92		
Mission complémentaire à la mission de base pour la réfection de la laverie du restaurant scolaire	Montant HT	5 300,00		
Mission complémentaire d'OPC pour la réfection de la laverie du restaurant scolaire	Montant HT	1 462,50		
	Totaux HT	446 396,27	40 188,75	486 585,02
	TVA 20%	89 279,25	8 037,75	97 317,00
	Totaux TTC	535 675,52	48 226,50	583 902,02

Cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent deux euros deux centimes toutes taxes comprises ».

L'annexe à l'acte d'engagement relative à la répartition des honoraires entre les cotraitants est annulée et remplacée par l'annexe jointe.

■ Coût de réalisation de référence des travaux :

Le coût de réalisation de référence des travaux tenant compte des modifications de programme ci-dessus, est porté de **4 613 590,46 € HT** à **4 661 073,43 € HT** conformément à la décomposition lot par lot ci-après.

LOT	COUT DE REALISATION INITIAL € HT	INCIDENCE DES MODIFICATIONS DE PROGRAMME € HT	COUT DE REALISATION MODIFIE € HT
Lot 01 – VRD	348 000,00		348 000,00
Lot 02 – gros-œuvre	1 114 078,00		1 114 078,00
Lot 03 – ossature et habillage bois	265 856,92		265 856,92
Lot 04 – étanchéité, bardage métallique	363 000,00		363 000,00
Lot 05 – menuiseries aluminium	277 730,00	+ 5 400,00	283 130,00
Lot 06 – métallerie	127 593,00		127 593,40
Lot 07 – cloisons, isolation	152 000	+ 8 407,33	160 407,33
Lot 08 – menuiseries bois	232 188,15	+ 572,11	232 760,26
Lot 09 – agencement	228 199,75		228 199,75
Lot 10 – façade coulissante vitrée	40 007,00		40 007,00
Lot 11 - faux-plafonds	32 500,00	+ 1 333,15	33 833,15
Lot 12 – revêtements de sols, faïence	226 739,35	+ 14 861,25 €	241 600,60
Lot 13 – peinture	80 752,82	+ 582,15	81 334,97
Lot 14 - signalétique	5 521,05		5 521,05
Lot 15 – ascenseur	19 900,00		19 900,00
Lot 16 – plomberie, sanitaire	144 985,50	+ 2 564,86	147 550,36
Lot 17 – chauffage, ventilation	492 612,36		492 612,36
Lot 18 – électricité	235 999,90	+ 870,12	236 870,02
Lot 19 – équipement de cuisine	225 926,26	+ 12 892,00	238 818,26

TOTAL	4 613 590,46	47
--------------	---------------------	-----------

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
 (Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT :
 - Tranche ferme : 6 762,50 €
 - Tranche conditionnelle affermie : 0,00 €
 - Total TF + TC : 6 762,50 €
- Montant TTC : 8 115,00 €

Nouveau montant du marché (Forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre) :

	Forfait définitif Tranche ferme (€)	Forfait définitif Tranche conditionnelle affermie (€)	Forfait TF + TC (€)
Montants HT	446 396,27	40 188,75	486 585,02
TVA 20%	89 279,25	8 037,75	97 317,00
Montants TTC	535 675,52	48 226,50	583 902,02

Cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent deux euros deux centimes toutes taxes comprises.

■ Abandon de réclamation

Le groupement titulaire du présent marché renonce à toute réclamation pour tout fait antérieur à la date de signature du présent avenant.



Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : GUIDEL, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Signature

Jo DANIEL
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)